Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 51 (1980)

Heft: 6: Les cadrans solaires du Jura

Rubrik: Chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'indice suisse des prix à la consommation en avril 1980

Données chiffrées concernant les divers éléments de l'indice suisse des prix à la consommation en avril 1980

Les indices et taux de variation des neuf groupes de biens et de services sont les suivants:

Groupes de biens et de services	Indice avril 1980		Variation en % par rapport à	
	Sept. 1966 = 100	Sept. 1977 = 100	mars 1980	avril 1979
Total	181,3 [a]	107,5	0,5	4,1
Alimentation	•	111,2	0,8	4,5
Boissons et tabacs	•	104,9	0 [b]	2,0
Habillement	•	104,4	0 [b]	3,4
Loyer du logement	•	100,4	0 [b]	0,5
Chauffage et éclairage	•	149,1	1,1	20,4
Aménagement et entretien du logement	•	104,2	0 [b]	3,2
Transports et communications	•	107,3	1,2	4,5
Santé et soins personnels	•	107,4	0,7	2,9
Instruction et loisirs	•	104,9	0 [b]	4,3

[a] Valeur de la nouvelle série, convertie en prenant comme référence la base 100 en septembre 1966.

[b] N'a pas été l'objet d'un nouveau relevé au cours du mois sous revue.

En avril 1980, l'indice suisse des prix à la consommation, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, a augmenté de 0,5 % pour atteindre, sur la base de 100 en septembre 1977, un niveau de 107,5 points, qui est de 4,1 % supérieur à celui de 103,3 points enregistré une année auparavant. L'indice suisse des prix à la consommation traduit l'évolution des prix des marchandises et des services représentatifs de la consommation des ménages privés, sans que son calcul soit influencé par des modifications affectant le volume ou la composition de l'assortiment de marchandises consommées et de services utilisés.

La hausse de 0,5 % que l'indice général a subie en avril 1980 par rapport au mois précédent est imputable à celles des indices des groupes **alimentation** (+ 0,8 %), **chauffage et éclairage** (+ 1,1 %), **transport et communications** (+ 1,2 %) ainsi que **santé et soins personnels** (+ 0,7 %). Les cinq autres groupes de marchandises et de services n'ont pas fait l'objet d'un nouveau relevé statistique durant le mois observé.

Ce sont principalement des augmentations de prix, en grande partie saisonnières, pour des légumes, qui ont fait monter l'indice du groupe **alimentation**; mais des prix plus élevés pour les fruits, le beurre de table (fin de la campagne de vente à prix réduit), d'autres articles de boulangerie, le pain et le sucre ont aussi joué un rôle. Les effets de ces hausses ont cependant été un peu atténués par de nouvelles campagnes de vente pour certains morceaux de la viande de bœuf et de veau.

De nouvelles augmentations de prix appliquées au mazout ont été les causes décisives de la progression accusée par l'indice du groupe **chauffage et éclairage.** Par rapport au mois précédent, les prix du mazout ont augmenté de 1,4 %, d'où une répercussion de presque 0,1 % sur l'indice total. De ce fait les prix du mazout dépassent encore de 28 % le niveau qui était le leur en avril 1979. La part

de cette hausse dans le taux annuel d'augmentation accusé par l'indice général (4,1 %) atteint 1,0 point de pour-cent. Par ailleurs, on a constaté des augmentations de prix des combustibles solides et des relèvements de tarifs de quelques centrales électriques.

Le mouvement ascendant de l'indice du groupe **transports et communications** résulte en premier lieu de prix plus élevés pour l'essence qui ont dépassé de 2,1 % le niveau précédent et de 13,8 % celui auquel ils s'inscrivaient l'année précédente à pareille époque. Ils ont contribué à la hausse de l'indice général à raison de moins de 0,1 % par rapport au mois précédent et de 0,4 % point de pour-cent par rapport au même mois de l'année précédente. En outre des prix plus élevés pour les automobiles d'occasion et les relèvements de tarifs de services d'entretien des voitures de tourisme se sont aussi fait sentir. Par ailleurs, les prix de l'huile pour moteurs et des pneus ont légèrement augmenté.

Des relèvements de tarifs hospitaliers et de tarifs de prestations médicales dans différents cantons ont été les causes décisives de la progression accusée par l'indice du groupe **santé et soins personnels.**

Si l'on prend ensemble les modifications accusées par les prix du mazout et de l'essence, on constate qu'elles ont contribué à raison d'un peu plus de 0,1 % à la progression de l'indice total par rapport au mois précédent (+ 0,5 %) ; d'une année à l'autre, la part du renchérissement du mazout et de l'essence à la hausse de l'indice suisse des prix à la consommation (+ 4,1 %), atteint 1,4 point de pour-cent. Sans ces augmentations des prix du mazout et de l'essence, l'indice suisse des prix à la consommation aurait progressé de 0,4 % au lieu de 0,5 %, en avril 1980, et son niveau dépasserait de 2,7 % au lieu de 4,1 % le niveau qui était le sien une année auparavant.

En raccordant à la nouvelle série d'indices l'ancienne série calculée sur la base de 100 en 1966, on obtient, pour le mois d'avril 1980, un indice de 181,3 points.

Office fédéral de l'industrie,
des arts et métiers
et du travail

Administration de l'ADIJ et rédaction des «intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 344
2740 Moutier 1, ✆ 032 93 41 51

Rédacteur responsable:
Frédéric Savoye, Saint-Imier

Secrétaire: Teresina Hagmann

Abonnement annuel: Fr. 25.—
Prix du numéro: Fr. 2,50
Caisse: CCP 25-2086

ORGANES DE L'ADIJ
Direction

Président: Frédéric Savoye, 2610 Saint-Imier
✆ bureau 032 93 41 51 privé 039 41 31 08

Secrétaire: Teresina Hagmann
✆ 032 93 41 51

Membres: Rémy Berdat, 2740 Moutier
✆ 038 51 51 75 privé 032 93 21 54
Jean Jobé, 2900 Porrentruy, ✆ 066 66 17 77
Marcel Houlmann, 2515 Prêles
✆ bureau 038 51 31 21 privé 032 85 21 96